

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Récentes déclarations de S. G. Mgr Langevin, 113. — *L'Oiseau-Mouche* et la *Patrie*, 114. — Fabiola et son curé, 115. — Correspondance de Rome, 116. — A propos d'un pamphlet, 119. — Historique des paroisses du diocèse de Québec, 120. — Coup d'œil sur l'étranger, 121. — Nos écoles, 124. — Consultation, 124. — Renseignements, 124. — Courrier de St Antoine, 125. — Pensées, 125. — L'Eglise du Canada, 125. — Sainte Eucratida vierge et martyre, 127. — Memento hebdomadaire, 128.

Récentes déclarations de S. G. Mgr Langevin

“ Prétendre régler la question sur la base proposée l'hiver dernier par les commissaires, du moins d'après ce qu'on en dit, sera ne pas la régler du tout. Les catholiques ont des droits qui leur sont garantis par la constitution; par conséquent, toute solution devra être d'accord avec cette garantie et le jugement du Conseil Privé.

“ Le bill réparateur de l'hiver dernier, à cet égard, était acceptable et nous l'avons accepté. Que M. Greenway laisse adopter par sa législature une loi qui consacre ces garanties et reconnaisse ces droits, et nous n'aurons pas besoin de nous adresser à Ottawa.

“ Notre attitude n'a pas varié. Elle est approuvée par Sa Sainteté, et nous n'en changerons pas.

“ La mission de l'abbé Proulx à Rome n'a pas d'autre raison d'être que de soumettre au Saint-Père un règlement de la question, que nous ne connaissons pas encore, et sur lequel, par conséquent, il nous est impossible de nous prononcer.